

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3200 - Jeudi 19 Juillet 2018 - Prix : 200 Fc

RÉFÉRENDUM

Le mouvement Badili Comores appelle à voter NON



Assoumani Saandi leader du
Mouvement Badili devant la presse

Le mouvement Badili Comores appelle à voter Non lors du référendum du 30 juillet. Son leader reste convaincu que le projet de constitution est fait en violation des dispositions constitutionnelles. Elle met en cause l'indépendance de la justice mais aussi la fin de l'autonomie des îles.

Enfin ! On appelle à voter massivement le Non. C'est le souhait du mouvement Badili Comores qui s'est prononcé sur le projet de révision de la constitution. Assoumani Saandi estime que le président de la République veut transformer les Comores en une monarchie par les multiples violations des dispositions constitutionnelles. Sur le référendum initié par le Chef

de l'Etat pour une modification de la constitution de 2001, cet expert en administration publique montre que le projet de révision ne reflète pas les recommandations des assises nationales tenues au mois de février dernier.

Il avance quatre raisons qui motivent son appel à voter pour le Non. En premier, la suppression de la cour constitutionnelle. « Le président de la République a déclaré qu'il fait cette révision de en se basant sur les recommandations des assises nationales. C'est faux ! Il vient de mentir aux Comoriens », déclare Assoumani Saandi.

LIRE SUITE PAGE 3

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Juillet 2018**

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

17h 57mn

Fadjr : **05h 15mn**

Dhouhr : **12h 16mn**

Ansr : **15h 12mn**

Maghrib: **18h 00mn**

Incha: **19h 14mn**



COOPÉRATION

AFD : Dix ans au service de la Santé

Pendant dix ans, l'Agence française de Développement (AFD) a œuvré pour l'amélioration du système de Santé en Union des Comores. Programme qui a servi de thème dans une exposition que ladite agence organise à l'Alliance française de Moroni et qui devrait permettre aux curieux de se rendre compte des résultats obtenus dans le secteur de la Santé.

"Des résultats satisfaisants » selon le directeur de l'agence, Daniel Lubeth, qui accompagnent les millions d'Euros investis pour améliorer le système de Santé dans les travaux de mise à niveau, de reconstruction et d'équipements des structures sanitaires. Un programme qui a servi d'accompagnement aux autorités pendant une décennie pour permettre à l'Union des Comores d'avoir non seulement du personnel qualifié mais aussi des infrastructures qui répondraient aux besoins de la population.

A travers ce programme d'amélioration les actions sont bien visi-



Daniel Lubeth directeur de l'AFD lors du vernissage de l'expo

bles. « Nous avons pu développer un système qui permet d'alléger les coûts des soins pour les mères qui préparent leur accouchement. Ce qui contribue à réduire la mortalité maternelle et infantile, ce qui a donné des résultats intéressants car il y'a eu des progrès réalisés », démontre M. Daniel Lubeth. « Il y'a eu aussi le renforcement de la quali-

té des centres de Santé aux Comores et dans cette exposition il y'a des exemples concrets des Centres de Santé qui ont bénéficié des appuis de l'AFD pour améliorer la prise charge des malades. Encore plus le renforcement des capacités du personnel et dans le domaine de la Santé communautaire en matière d'hygiènes, de conseils et plus

récemment, nous avons mis l'accent sur les maladies non transmissibles à l'instar du diabète qui devient de plus en plus inquiétant », a-t-il poursuivi.

Avec le gouvernement, l'AFD dit avoir travaillé pour la mise en chantier d'une assurance médicale généralisée pour permettre à la population une accessibilité aux

soins. D'abord la mise en place d'une assistance à la Santé maternelle avec une prise en charge lors des accouchements, une première partie que Daniel Lubeth dit avoir déjà réalisé, puis faire, avec le gouvernement, en sorte que l'assurance et l'assistance deviennent universelles. « Cette deuxième forme demande beaucoup d'études et de financement. Mais avec le programme PASCO, l'AFD finance ce programme en attendant la mise en place du dispositif de financement à cette accessibilité », explique le directeur de l'Agence française.

M. Lubeth appelle à une bonne gestion des ressources humaines pour préserver et allouer des soins adéquats à la population. Ce dernier montre que malgré les efforts tant fournis, le chemin reste encore long car « il manque toujours de personnels aptes à relever le défi et à répondre à ce projet de grande envergure », ainsi il est nécessaire d'user de tous les moyens pour être en mesure de subvenir aux besoins de la population en matière de Santé.

A.O Yazid

SIGNIFICATION COMMANDEMENT AUX FINS D'UNE SAISIS IMMOBILIERE

Maitre Zahara Soilih Huissier de Justice Moroni, BP 2513 Tel: 335 40 36

REP N° : 44/18/HJM

L'an deux mil dix- huit et le 06 Juin 2018

A LA REQUETE DE :

La Société Anonyme Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC-COMORES) dont le siège social est à Moroni-place de France, représenté par son directeur Général Monsieur Louis Marcel GERVINET, demeurant à Moroni, ayant pour conseil Maitre YOUSOUF MSA, avocat à la cour, laquelle fait élection de domicile entant que besoin seulement à mon cabinet celui de son avocat lesquels sont constitués sur le présent commandement et ses suites et/ou devront notifier les actes d'oppositions au commandement, offre réelles et toutes significations relatives à la procédure conformément aux articles 254 et suivants de l'UA de l'OHADA sur le recouvrement et voies d'exécution ;

J'ai, Maitre Zahara Soilih Huissier de justice à Moroni et y demeurant, soussigné :

SIGNIFIE ET LAISSE COPIE A :

Monsieur Ahmed MHOUSSINE, Gérant et caution Hypothécaire de CONCEPT ELECTRONIQUE, Itsandra-Mdjini, demeurant à Itsandra-Mdjini ;

Ou étant à mon Etude, après l'avoir eu au téléphone ; Et parlant à sa personne qui accepte de recevoir copie, De la grosse dûment en forme exécutoire d'un arrêt n°46/15 du 09 Septembre 2015 rendu par la cour d'appel de Moroni, statuant en matière civile et en dernier ressort.

AGISSANT EN VERTU D'UN POUVOIR SPECIAL A MOI DONNE DONT COPIE EST REMISE AVEC CELLE DES PRESENTE EN DATE DU 15 MARS 2018 ET DE LA GROSSE DUMENT REVETUS DE LA FORMULE EXECUTOIRE d'un arrêt n°46/15 du 09 Septembre 2015 rendu par la cour d'appel de Moroni statuant en matière civile et en dernier res-

sort ;

Vu le **contrat de prêt** passé entre la BIC-Comores et Monsieur AHMED MHOUSSINE,

Vu le **certificat d'immatriculation** et affectation hypothécaire de la propriété « SARAF » sise à Itsandra Mdjini d'une contenance de 11 A 88 CA Ref N° 889- DLA du 17/04/2004, inscrit par le conservateur foncier le 14/12/2017 sous le N°.....;

Vu la **lettre de mise en demeure** en date du 22/09/2017 signé par la BIC-Comores et adressée à Monsieur AHMED MHOUSSINE.

Vu le **pouvoir spécial** signé le 15 Mars 2018, par Monsieur Louis Marcel GERVINET, Directeur Général de la BIC-COMORES donnant mandat à l'Etude de Maître ZAHARA SOILIH, Huissiers de Justices à Moroni B.P 2513 Moroni, à cet effet de réaliser l'hypothèque souscrite sur la propriété «SARAF », en garantie de remboursement d'un crédit consenti par ladite banque à Monsieur AHMED MHOUSSINE.

Vu le **caractère certain, liquide et exigible de la créance** ;

MOI, Maître ZAHARA SOILIH, huissiers de Justice à Moroni ;

AU TERMES DUDIT ARRET

Statuant publiquement, contradictoirement en matière civile et en dernière ressort.

La cour d'appel après avoir délibéré conformément à la loi,

-Reçoit l'appel interjeté par Maître Youssouf Ibn ISMAEL ATTICKI, conseil d'Ahmed MHOUSSINE ;

-Confirme le jugement n°12/10 du 26/07 /10 ;
-Condamne Monsieur Ahmed MHOUSSINE aux dépens ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile que dessus ;

J'ai, Maitre ZAHARA SOILIH Huissier de justice à Moroni et y demeurant, tel 335 40 36 soussigné;

Et en vertu de la dite grosse, fait commandement en application des articles 254 et suivant de l'acte Uniforme portant organisation des procédures de recouvrement et des voies d'exécutions (OHADA), à Monsieur Ahmed MHOUSSINE, demeurant à Itsandra Mdjini **DANS LES VINGT JOURS (20jours)** suivant la signification du présent acte de payer à la requérante (BIC) ou à moi Huissier de justice porteur de pièce ayant charge et pouvoir de recevoir et de donner bonne et valable quittance les sommes suivantes :

En principal : 18.827.447FC

Droit proportionnel : 1.882.744, 7FC

Dépens : 1.253.200FC

Signification commandement aux fins d'une saisie immobilière: 52 000FC

Coût du présent acte : 52 000FC

TOTAL SAUF MEMOIRE : 22.067.391,7FC (Vingt deux millions soixante sept mille trois cent quatre-vingt onze francs comoriens et sept centime) ; Sans préjudice de tout autre dus, intérêt et frais, le tout en dernier ou quittance valable ;

L'avertissant que faute de paiement dans le délai fixé ci-dessus, il y sera contraint par toutes les voies et moyens de droits ;

Le présent COMMANDEMENT pourra être publié au service de la conservation de la Propriété Foncière et des Affaires Domaniales de Moroni, pour valoir saisie réelle à partir de la publication ;

DESIGNATION DE LA PROPRIETE

Une hypothèque de la propriété dite «SARAFI » sise à Itsandra Mdjini ayant une contenance déclarée légalement de : Onze Ares Quatre-vingt huit Centiares (11 A 88 CA) a été demandée en immatriculation Mr Ahmed MHOUSSINE en qualité de propriétaire suivant réquisition N° 889-DLA du 17/04/2004, inscrit par le conservateur foncier le 12/01/2005

Pour assurer et garantir le remboursement de ses créances, Mr Ahmed MHOUSSINE, demeurant à Itsandra-Mdjini affecte l'hypothèque ci-dessus désigné au 1er rang (voir le certificat d'immatriculation et de situation juridique)- lui déclarant en outre que l'expropriation de bien ci-dessus désigné sera poursuivi devant Maitre (nom du notaire à Moroni), dûment assermenté devant la cour d'Appel de Moroni, et sous les diligentes de Me YOUSOUF MSA, Avocat constitué.

SOUS TOUTES RESERVES

En ce qu'elle n'en ignore et je lui ai où étant et parlant comme dessus, laissé copie du présent acte à chacune des parties, conformément à la loi le cout est de cinquante deux mille francs Comoriens ;

BORDEREAU DE COMMUNICATION DES PIECES

-Jugement N°12/10 du 26/07/10 rendu par le tribunal de première instance de M.

-Arrêt N°46/15 du 09/09/15 rendu par la Cour d'Appel de M.

Grosse en formule exécutoire en date du 13/02/16.

-Copie de signification commandement aux fins d'une saisie mobilière en date du 06/06/18 en enregistré au service foncière le 10/07 /18 sous le N°148

-Copie du certificat d'immatriculation et de situation juridique.

RÉFÉRENDUM

Le mouvement Badili Comores appelle à voter NON

« Le processus engagé pour la révision de la constitution est en violation des dispositions constitutionnelles. On peut citer comme exemple la suppression de la cour constitutionnelle qui est la seule institution habilitée à agir en juge électoral ». Deuxième raison, la suppression de l'autonomie des îles. Le projet de révision de constitution « met fin à l'autonomie des îles alors que la constitution en vigueur

stipule en son article 42 qu'aucune procédure de révision constitutionnelle ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'elle porte atteinte notamment à l'autonomie des îles ». Et M. Saadi de mettre en garde : « Si les comoriens votent le OUI, ils donnent les pleins pouvoirs au président Azali Assoumani. Et je peux vous dire que par ses démarches, on va revenir en arrière ».

La troisième raison évoquée par

Assoumani Saandi, est l'indépendance de la justice. Selon lui, le projet de constitution met en cause cette indépendance. « Les dispositions de l'article 94 et 96 du projet mettent fin à l'inamovibilité des magistrats et des membres de la Cour Suprême. Elles permettent au chef de l'Etat de désigner à lui seul, sans consultation d'aucune autre instance les membres de la Cour Suprême », avance-t-il, avant d'a-

jouter que « le projet a mis fin au système de mandat qui était un facteur stabilisateur pour les membres de la cour constitutionnelle remplacée par la Cour Suprême ».

Enfin, le leader du Badili Comores pointe du doigt le manque de mesures concrètes pour lutter contre la corruption. Le projet de constitution ne comprend aucune disposition visant à lutter contre la corruption dénoncée par les assises

nationales comme l'un des principaux maux qui rongent le pays. « Le projet de constitution est un projet qui vient satisfaire les besoins d'une personne mais pas pour le peuple », dit-il. Pour toutes ces raisons, le mouvement appelle les comoriens à un rejet massif du projet de constitution appelé par le chef de l'Etat.

Mohamed Youssouf

MEETING DE LA MOUVANCE À KOIMBANI

Azali Assoumani:

" Tout débat sur la Cour constitutionnelle est un débat vain "

Dans le Oichili au Nord Est de Ngazidja, à Koimbani précisément, la mouvance présidentielle a tenu un meeting dans le cadre de la campagne pour le « oui » au référendum du 30 juillet. Parmi les discours, celui du chef de l'Etat a particulièrement attiré l'attention. Alors que l'opposition boycotte le référendum, réclamant le rétablissement préalable de la Cour constitutionnelle, Azali Assoumani a déclaré que "tout débat" autour de la question était "vain".

C'est à Koimbani, fief de Djaé Ahamada Chanfi, conseiller du chef de l'Etat que s'est tenu dans l'après-midi de mardi, un grand meeting en faveur du "Oui". Parmi les discours, celui du chef de l'Etat, basé sur le débat autour de la Cour constitutionnelle. Alors que l'Union de l'opposition a fait le choix de boycotter le référen-

dum suite à la décision du président de la république, à travers un décret, de transférer les compétences de la Cour constitutionnelle à la Cour suprême, Azali assure à Koimbani que tout débat autour de cette ques-

tion est vain.

« A l'heure actuelle, tout débat relatif à la Cour constitutionnelle n'est que du vent (...). C'est une affaire déjà close », assure Azali. Il ajoute: « En 2001, j'ai moi-même

instauré la Cour. Si aujourd'hui, j'ai décidé de transférer ses compétences à la Cour suprême en attendant la décision de la majorité des Comoriens, c'est parce qu'elle n'était plus utile, ni efficace ». Pour expliquer sa décision, Azali confie s'être basé sur un livre publié par un ancien membre de la haute cour qui dévoilerait les dérives de la Cour constitutionnelle. « Je vous assure que si j'avais laissé les compétences de la Cour telles qu'elles étaient, l'opposition aurait tout de même à redire. Elle s'appuie aujourd'hui sur la thèse de la Cour pour vous tromper mais je sais que vous n'êtes pas dupes! Et vous savez que si la Cour était utile et efficace, je l'aurais conservée car je suis un homme de parole ».

Balayant d'un revers de la main les arguments de l'opposition, le locataire de Beit Salam assure ne pas se sentir menacé « puisque lors

des précédentes élections, c'était la même chanson ». Azali ne cessera de déclarer être un homme « d'expérience » qui « connaît très bien les lois et les textes de ce pays ».

A deux semaines du scrutin, la situation reste tendue. Pour Yahaya Mohamed Iliassa, secrétaire général par intérim de la Crc (Convention pour le renouveau des Comores), le principal parti au pouvoir, les opposants devraient se joindre à eux pour « construire le pays car le train est déjà en marche ». Il sera très vite appuyé par Sounhadj Attoumane qui assure la direction de la campagne, et pour qui le « Oui » a déjà triomphé, se basant dit-il sur la « participation massive » que la mouvance observe à travers ses différents rassemblements.

Ibnou M. Abdou



Azali au meeting pour le OUI à Koimbani Oichili

CAMPAGNE DU RÉFÉRENDUM

L'opposition maintient son appel au boycott

Après la place Badjanani la semaine dernière, l'Union de l'opposition a réuni ses militants et sympathisants, dans le quartier Iroungoudjani, au Sud de Moroni. Ses leaders tiennent le même discours partout où ils passent : « Pas de référendum sans la Cour Constitutionnelle ».

Abstention ou boycott ? C'est la question que certains sympathisants de l'opposition se posent jusqu'à ce jour. A moins de deux semaines du référendum. Dans le quartier Iroungoudjani, la foule n'était pas aussi nombreuse qu'à la place Badjanani mais la position de l'Union de l'Opposition reste la même. Seulement ici, la jeunesse a pris la parole et s'est dite prête à la mobilisation contre le référendum. « La patience a atteint ses limites, surtout pour nous la jeunesse au sang frais. Il est temps d'agir et nous vous promettons que nous sommes prêts à nous battre

», a lancé Mboussiri Msaidié, un jeune cadre d'Iroungoudjani. Pendant que les leaders appellent au calme, à la lutte pacifique, à l'abstention ou au boycott, la jeunesse, elle, a besoin de faire réagir ceux qui promettent de faire « couler du sang » et qui qualifient de « juifs » les comoriens de l'île sœur d'Anjouan. Reste à savoir jusqu'où ira l'opposition si son mot d'ordre n'obtient pas l'adhésion espérée.

Comme à la dernière réunion de la place Badjanani, Abdallah Abdou Hassane (Agwa) a pris la parole. Ce dernier dit ne pas être l'avocat de qui que ce soit, mais un opposant contre tout ce qui ne va pas. « Hier, j'étais journaliste, mais on m'a interdit de parler. Aujourd'hui, je suis membre de la société civile et un opposant à tout ce qui ne va pas. Je défends les intérêts de la nation et lutte pour le bien de notre peuple », a-t-il martelé avant de dire que « personne ne me fait peur surtout pas à Moroni. Je ne réside pas à Moroni mais je suis de Moroni », a-

t-il poursuivi en se dressant un arbre généalogique représentatif de toutes les lignées de la ville. A présent, on sent que derrière Mohamed Ali Soilihi, Ali Mhadji, Mouigni Baraka, Barwane et les autres la force devient vive et ne compte pas s'arrêter si vite.

Attoumani Ahamada (ANA) du collectif d'Anjouan, lui a montré son désarroi suite aux propos que tiennent certaines autorités de l'Etat sur les comoriens d'Anjouan. Pour répondre, ce dernier a demandé à savoir si « de tous les comoriens, l'anjouanais ne serait pas un vrai comorien ». « Est-ce qu'un enfant d'Anjouan qui est venu faire des études à Ngazidja a-t-il tort ? Celui qui est venu faire son commerce à Moroni, n'est-il pas chez lui ? », s'est-il demandé. ANA dit n'attendre aucune excuse de la part de ceux qui tiennent de tels propos car ceux-ci ne sont pas conscients de leur gravité. Pour clore ses propos, il a repris le slogan phare de l'opposition, « pas de référendum sans la Cour

Constitutionnelle », avant de dire que « le 26 mai 2021, nous allons conduire un comorien d'Anjouan à Beit Salam dans le respect de la constitution et du peuple comorien ».

« Le projet de constitution qu'on nous propose aujourd'hui, est une constitution faite il y'a dix ans de cela

et elle est taillée sur mesure et comme c'est ainsi, nous n'allons pas participer dans un processus dont les résultats sont connus à l'avance », a conclu Mohamed Msaidié, député de Moroni Sud.

A.O Yazid



Meeting de l'opposition à Iroungoudjani Moroni

TÉLÉCOMMUNICATION

Comores Télécom tente de séduire par la 4.5 G

La société Comores Télécom a lancé hier sa 4.5G au niveau national. C'est l'occasion aussi de lancer sur le marché de nouvelles offres sur le mobile et s'engage de résoudre les problèmes récurrents de l'ADSL, du téléphone fixe et de la LS.

Le monde change et Comores Télécom veut suivre la marche. C'est pourquoi hier, cette entreprise publique en lançant la 4.5G LTE voudrait offrir aux comoriens un réseau internet plus rapide. Les Comores deviendraient le premier à exploiter cette technologie dans l'océan indien et une référence en Afrique de l'Est. Avec cette nouvelle technologie, le comorien peut télécharger, visionner et transférer des vidéos à une vitesse remarquable. « Des fois quand on entend les personnes dénoncer les multiples problèmes de Comores Télécom, on avait honte. On avait des problèmes partout surtout sur la 3G. C'est pourquoi, on a décidé de passer à la vitesse supérieure avec la 4.5G », déclare Archimède Ahmada, le directeur général de Comores Télécom.



Archimède Ahmada le directeur général de Comores Télécom en conférence de presse

Différent de la base technologique, la 4.5G est loin de la 4G. Une comparaison que fait le patron de Comores Télécom de manière explicite. « Avec la 3G, on voyageait avec un Cesna. Mais avec la 4.5, on vole avec un A 380. C'est pour vous montrer comment les choses ont

évolué avec cette nouvelle technologie », poursuit-il, avant de préciser que « le jour où l'IUT aura validé la 5G, ça sera facile pour nous d'y aller ».

Avec une couverture de 43% du territoire national, la 4.5G n'est qu'à ses débuts. Le directeur général

annonce que d'ici la fin du mois d'Aout, l'ensemble du territoire sera couvert par la 4.5G. « Un planning est déjà en place pour cette nouvelle technologie. Actuellement les équipes travaillent dans les trois îles. On espère d'ici le 20 aout que tout soit fini », avance le directeur technique

de CT. Pour faire profiter cette nouvelle technologie à sa clientèle, l'opérateur historique va commander des téléphones 4.5G et les mettre sur le marché. La société en a profité pour lancer de nouvelles offres. On retrouve les Huri Champion avec des améliorations dont l'offre de 15 000 FC avec 30h d'appels, 500 SMS et internet illimité pendant 30 jours. La nouveauté dans cette gamme, est le HURI intense. 100% data allant de 20 Go pour 10 000 FC à 150 Go pour 60 000 FC pendant 30 jours.

Concernant le réseau, on annonce que les équipements du Sud de Ngazidja sont déjà sur place. Il ne reste que leur déploiement. Après la 4.5G, le réseau mobile sera plus compétitif. Il restera la question du téléphone fixe, l'ADSL et LS. Et le patron de CT s'engage que d'ici la fin de l'année tout sera réglé. « On est vraiment en difficulté avec l'ADSL et on va essayer avec l'accompagnement de tout le monde de mettre à la disposition des comoriens et des acteurs économiques un fixe performant pour en finir avec les dérangements », conclut-il.

Mohamed Youssouf

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1 DE NGAZIDJA

Phase retour, journée dominicale moins resplendissante en buts

La Ligue de Football de Ngazidja a amorcé le championnat retour de D1 le week-end. Les analystes sportifs ont constaté avec surprise que la reprise tardive des journées a engourdi les jambes des joueurs. La pauvreté en buts de la 12e journée est illustrative. Sur cinq face-à-face, il n'y a eu que neuf réalisations. Le match qui devait opposer l'Us Mbéni à Aventure club n'a pas eu lieu. Les deux équipes auraient présenté des tricots de même couleur.

L'attention de la communauté footballistique se focalise sur l'imbrroglio, né de la couleur des tricots présentés par Union Sportive de Mbeni, qui recevait Aventure club de Ouéla Mitsamiouli. Un arbitre fédéral, reconverti en dirigeant, apporte des éléments d'information : « Chaque équipe qui évolue à l'extérieur doit revêtir des tenues de couleurs différentes. Si avant un match, les adversaires présentent des tricots de même couleur, l'équipe en déplacement est tenu de changer de couleur ». Et si pour une raison ou pour une autre, elle ne se soumet pas à cette contrainte, notre interlocuteur coupe court : « Ecoutez, la suite relève de l'appréciation des membres de la Commission d'Homologation et de Discipline. L'essentiel, que les rapports du Commissaire et de l'arbitre soient clairs, harmonieux et objectifs. »

Pour rappel, l'article 77 des Règlement

généraux, relatifs à la participation des rencontres, est explicite. Les équipes sont uniformément et décentement vêtues aux couleurs du club, déclarées officiellement à l'instance coordonnatrice des compétitions. Avant l'ouverture de la saison, ces mêmes couleurs sont à publier pour éviter toute confusion, tout embarras pour les matches à domicile.

Bm Gondet

Résultats (12e journée)

Etoile des Comores # Volcan : 1-1
Ngaya # Bonbon Djema : 2-0
Etoile du Sud # Jacm : 0-1
Elan # Asceji : 3-0
Enfants des Comores # Etoile Polaire : 1-0
Us Mbeni # Aventure club : Compromis

Calendrier (13e journée) : Mercredi 18 Juillet, vers 15h 00

Terrain à déterminer : Jacm # Etoile des Comores
A Foumbouni : Etoile du Sud # Elan club
A Mitsamiouli : Ngaya # Asceji
A Ouéla : Aventure # Volcan
A Bonbon Djema # Enfants des Comores
Terrain à déterminer : Us Mbeni # Étoile Polaire

REFERENDUM 2018
SUR LA REVISION DE LA CONSTITUTION DE L'UNION DES COMORES
Du 23 Décembre 2001, révisée en 2009 et en 2013

LUNDI 30 JUILLET

OUVERTURE ET FERMETURE DES BUREAUX DE VOTE

OUVERTURE 07:00
FERMETURE 16:00

C'EST A NOUS DE CHOISIR

Ne laisse pas les autres décider de ton avenir et de celui de ton pays, allons voter !

INTERVIEW / IMANE, AUTEUR ET COMPOSITEUR

Imane : "The Voice, c'est la meilleure expérience de ma vie"

Après avoir participé à l'édition 2017 de *The Voice*, Imane poursuit son chemin dans la passion de la musique. Issue d'une famille de musiciens, Imane baigne dans cet univers depuis toute jeune. La jeune étudiante continue en parallèle de créer sa propre musique mélangeant les influences électro-rock-RNB aux sonorités africaines. En tournée aux Comores, l'artiste s'est produite hier à Mayotte et sera à Moroni ce samedi pour le grand live. Elle y interprétera ses compositions originales, ainsi que des reprises d'autres chansons qui lui tiennent à cœur. Elle a accepté de répondre aux questions de *La Gazette / HZK-Press*.

Question : En tournée aux Comores, Imane va se produire ce samedi à la plage Itsandra. Quel est ton premier ressenti ?

Imane : Beaucoup de fierté de revenir grandie et changée. Honorée de faire partie des ambassadeurs/rices de notre beau pays. Beaucoup d'excitation à l'idée de remonter sur scène. C'est aussi l'occasion de remercier mon public comorien qui m'a suivi pendant l'émission « *The Voice* » parce que j'ai

eu la chance de participer à cette émission l'année dernière et c'est aussi pour échanger réellement avec eux musicalement et professionnellement.

Question : Vous avez participé à « *The Voice* ». Parlez nous de cette expérience ?

Imane : Tout a commencé de manière étonnante parce que je n'avais jamais pensé participer à cette émission. Ce sont les équipes qui m'ont approchée et ça a été un concours de circonstances, peut-être le destin. Je me suis retrouvée, du jour au lendemain, poussée dans cette aventure. La machine s'est lancée. J'ai enchaîné les castings, j'ai réussi les étapes jusqu'à arriver à la première émission à retourner les 4 coachs, à être à la télé, à enchaîner les titres. J'ai été confrontée à l'opinion publique très vite, ainsi qu'à une direction artistique. J'ai atteint la vie rêvée, la vie des stars, si l'on peut dire. J'ai pu évoluer et beaucoup grandir puisque j'ai fait cette expérience très jeune. C'est très enrichissant. C'est un aboutissement. J'ai acquis des nouvelles connaissances et des nouvelles perspectives se sont offertes à moi au niveau professionnel dans la musique. *The Voice*,



Imane accueillie chaleureusement à Hahaya

c'est la meilleure expérience de ma vie. Cette expérience m'a confronté au contact direct avec l'opinion publique, les avis, les critiques, mais au final c'était aussi une vague d'amour.

Question : En tant qu'artiste, qu'est ce qui a changé après *The Voice* ?

Imane : En tant qu'artiste, une grosse prise de maturité, plus de détermination dans l'idée d'être artiste. J'ai bénéficié surtout d'une

nouvelle notoriété, les gens savent qui je suis, ça n'a été que du bonus

Question : Ton premier album c'est pour quand ?

Imane : Je compte le sortir au bon moment. Un album ce n'est pas un simple enchaînement de titre, c'est une histoire à raconter, un voyage à vivre. Alors l'album sera là quand je serai prête et ça ne risque pas d'être pour maintenant.

Question : Vous chantez

Anglais, Français et en Comorien mais beaucoup en Anglais. Pourquoi ?

Imane : Beaucoup en français actuellement. Mais je peux dire que l'anglais est tout simplement la langue de la musique, pour sa musicalité, et aussi son accessibilité et son universalité

Question : Parlez nous de votre titre *Lounge* ?

Imane : C'est un titre où je montre que je peux rapper. J'ai tourné le clip à Londres lors d'un voyage et je suis très fière de ce morceau. C'est un de mes préférés !

Question : Est-ce que au cours du concert de Moroni, vous allez interpréter des chansons que vous avez composées ?

Imane : Oui, elles seront bien présentes. Ça va être un mélange de tout. Un mélange de ce qu'on a pu suivre sur *The Voice*, mes compositions et c'est la première fois que je vais les interpréter sur scène. D'ailleurs je vous invite nombreux à venir me voir et m'écouter ce 21 juillet à Itsandra.

Propos recueillis par Mohamed Youssouf

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF**
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com



AB Aviation

La route Fomboni – Miringoni bientôt remise en état

La réfection de la route oichili -Dimani à Ngazidja achevée, les travaux de la route Fomboni-Miringoni à Mohéli sont lancés. Après plusieurs années de calvaire, les usagers pourront désormais profiter d'un réseau routier amélioré et opérationnel.



Pose de la première pierre par le chef de l'Etat

Le lancement officiel des travaux d'entretien de la route Fomboni-Miringoni à Mohéli a eu lieu au mois d'avril en présence du Président de l'Union des Comores, son gouvernement et le représentant de l'Union Européenne. La remise en état progressive des routes est une politique lancée par le gouvernement de l'Union des Comores avec l'appui financier de l'Union Européenne à travers le Programme d'Appui au Développement Durable du Secteur des Transports (PADDST). Son but : assurer ledéveloppement durable et cohérent du secteur routier afin d'améliorer le quotidien des comoriens et favoriser la croissance économique.

Effets et améliorations de la route pour les usagers

Les travaux d'entretien actuels portent sur les 26 km du tronçon Fomboni-Miringoni. Cette route nationale traverse de nombreuses localités telles que Mbatsé, Hoani etc. réparties sur trois communes, Fomboni, Mwambassa et Mledjele. Une zone à fort potentiel de croissance économique car abritant des cultures de rentes, des cultures vivrières, des sites touristiques et une centrale hydroélectrique (Il est d'ailleurs prévu l'extension du réseau électrique par la Mamwe, avec un appui financier de l'Union Européenne, par l'installation d'une centrale solaire.)

Ces travaux d'entretien viennent ainsi prolonger la réalisation du tronçon Miringoni-Wallah, réceptionné en 2016 sur le financement de l'Union européenne à travers le PADDST. L'amélioration du réseau routier bénéficie principalement à l'agriculture, premier secteur économique des Comores. Les producteurs sont ainsi encouragés à produire davantage tandis que de nouveaux intermédiaires viennent chercher les récoltes pour les acheminer vers les zones de consommation urbaines notamment, d'où une augmentation de l'offre et une baisse des prix attendues pour le consommateur. Mohéli, véritable grenier agricole des Comores, se trouvera également en capacité d'envoyer davantage de bananes et de tubercules vers Anjouan et la Grande-Comore, en partance du village de Hoani ou celui de Fomboni-Djoiezi.

Par ailleurs, la remise en état de cette route devrait contribuer au développement du tourisme local, en provenance de Mayotte notamment, soucieux de découvrir la vivacité de la nature, d'expérimenter la générosité et la simplicité de l'accueil des habitants de cette île. Elle favorise ainsi la création de nouvelles activités génératrices d'emplois, telles que la restauration, l'écotourisme ou l'artisanat. La population locale exprime déjà son enthousiasme, heureuse de ces perspectives de reprise économique.

C'est le cas de Bacar Laylay, agriculteur de Hamba



dans la région de Mledjele, « la réhabilitation de la route va faciliter la circulation et nous donner du courage pour produire beaucoup plus car maintenant on sait qu'on pourra transporter nos produits vers les lieux de vente. Auparavant nos produits périssaient, mais désormais ce ne sera plus le cas car avec la nouvelle route les échanges se feront de plus en plus.

Dharianti AhamdiMadi, habitante de Domoni



« Nous sommes très heureuses pour ceux qui nous arrive car dans cette région le transport constituait un blocage pour nos activités. Ainsi, avec la réhabilitation des routes, la circulation sera plus facile et plus rapide. C'est bon pour le tout le monde ! »

Pour Hadji Mbaé Mmadi, habitant de Miringoni et



cadi de la région de Mledjele, « la réhabilitation de la route est très bénéfique pour les habitants de cette région car Miringoni est le cœur de Mohéli, étant donné que c'est une région à forte croissance agricole. La réhabilitation de cette route facilitera aussi la circula-

tion des fonctionnaires des différentes régions qui travaillent à Fomboni ».

Hassani Bacar Maecha, Régisseur du PADDST «



Nous avons lancé une première campagne, qui est celle de l'axe Oichili-Dimani à Ngazidja avec une longueur de 17 km. Les travaux sont en cours de finalisation. Nous venons d'entamer les activités ici à Mohéli et dans 9 mois quand cet axe routier sera terminé les revenus des Hommes et des femmes seront améliorés de manière durable. Mais on ressent déjà les impacts avec 57 employés déjà recrutés pour les travaux de la route Miringoni-Fomboni. D'autres encore seront recrutés et des formations seront dispensées ».

Visite de l'ambassadeur de l'Union Européenne à Mohéli



Dans le cadre de la célébration des 60 ans de coopération entre l'Union Européenne et l'Union des Comores, l'ambassadeur de l'Union Européenne, chef de délégation S.E.M. Antonio-Sanchez Benedito, en tournée à Mohéli accompagné de sa délégation et du régisseur du PADDST, a effectué une visite du chantier routier Fomboni-Miringoni. Cette visite était une occasion pour l'ambassadeur de constater l'état d'avancement des travaux et les dégradations opérées sur le tronçon Ouallah-Miringoni, qui souffre d'un manque d'entretien. Tout en félicitant les équipes qui interviennent pour la qualité du travail qu'ils accomplissent. Il a aussi exprimé sa préoccupation sur la nécessité de réaliser chaque année des opérations de canonnage et de petit entretien.

C'est ainsi que, pas à pas, l'Union des Comores et l'Union Européenne rendent les routes des Comores plus praticables et plus sécurisées.

L'Union Européenne et l'Union des Comores, un partenariat pour le développement.

